

Bretagne, Finistère
Clohars-Carnoët
le Pouldu

Batterie du Pouldu-plage, le Pouldu (Clohars-Carnoët)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004309

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret
Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : DPT

Historique

En 1940, Hitler fait de Lorient sa principale base d'attaque sous-marine dans l'Atlantique. Pour la défendre, tout un réseau de batteries sera implanté sur le littoral de l'embouchure de la Laïta à Quiberon, délimitant un territoire qui dépendra de la forteresse de Lorient. Cette zone est étroitement surveillée car les plages nombreuses pourraient permettre un débarquement ennemi et une descente rapide sur Lorient qui est desservie par un noeud routier important. En effet, la côte bretonne très escarpée se prête peu à un débarquement, mais des accès sont possibles notamment autour de Lorient et de Saint-Nazaire, où est abritée la marine allemande. Ainsi, de 1943 au début 1945, les Allemands multiplient les casemates pour canons, les tobrouks pour mitrailleuses etc. La pointe de Clohars qui occupait une position stratégique au 17^e siècle dans la défense de l'arsenal lorientais se retrouve trois siècles plus tard au coeur du dispositif du mur de l'Atlantique voulu par le 3^e Reich. Le travail de coulage du béton était assuré par l'Organisation Todt et l'équipement des bunkers était de la compétence des troupes du génie de forteresse. Au sud de la commune de Clohars-Carnoët, la batterie du Pouldu-plage est composée de deux éléments distants de quelques centaines de mètres : la casemate de la plage des Grands-Sables et le poste de tir de Bellangenêt. C'est un point d'appui : elle assure la continuité de la ligne de feu de la zone de la forteresse de Lorient, en balayant les plages. La casemate des Grands-Sables surplombe la falaise de la base nautique et domine toute la plage empêchant tout débarquement grâce à son canon antichar. En arrière du blockhaus, du côté du large, un tobrouk (ou ringstand : niche ou trou d'homme bétonné) assure la défense anti-aérienne. Implanté au sud-ouest de cette position et venant l'appuyer, se trouve un poste de tir dominant la plage de Bellangenêt. Il comprend un emplacement bétonné accueillant un canon et un tobrouk pour mitrailleuse. Il permet de balayer la côte et l'océan, prévenant toute tentative d'approche d'une flotte ennemie.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 20^e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Peyron (commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Ces installations sont en béton armé. La casemate des Grands-Sables a été soigneusement cachée par une couverture végétale sauf au niveau de l'embrasement d'une largeur de deux mètres d'où sortait un canon sur roues que l'on pouvait escamoter à volonté au moyen d'une rampe en béton encore existante. Le tobrouk pouvait accueillir une mitrailleuse, un mortier ou une tourelle de char. Le poste de tir de Bellangenêt est aujourd'hui en ruines car il a été construit au sommet d'une falaise constamment attaquée par la mer et qui s'est considérablement érodée. L'ouvrage s'est disloqué de part et

d'autre de la falaise. On observe cependant que servants et munitions pouvaient être abrités dans de petits souterrains creusés dans la roche. Il n'y a pas de casemate, il s'agit d'un simple encuvement bétonné armé d'un canon complété d'un tobrouk pour mitrailleuse ou tourelle pour canon.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- VAN MEEUWEN, Gil, PIRIOU, Erwan. **A la découverte du mur de l'Atlantique dans le pays de Lorient.** Association Fortification et défense des Côtes en Bretagne, 1994.
p. 13
- HUMEAU, Jean, VAN MEEUWEN, Gil, PIRIOU, Erwan. **Le mur de l'Atlantique au pays de Lorient.** Association Fortification et défense des Côtes en Bretagne, 1994.
p. 7-8, 26-28, 30-31.
- CHAZETTE, Alain, DESTOUCHES, Alain, PAICH, Bernard. **Atlantikwall. Le mur de l'Atlantique en France, 1940-1944.** Bayeux, Editions Heimdal, 1995.
p. 30-33, 102-105, 226, 343, 366-368.
- FAUCHERRE, Nicolas. PROST, Philippe. CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral. La Bretagne Sud.** Editions Patrimoines et Médias, 1998.
p. 8-11, 109, 174-175, 226, 274-277, 230-235.

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CLC20
THPA	Défense militaire des côtes
MENA	abandon ou état de ruines induisant un risque de disparition
DREC	peu cité
INGP	intérêt de mémoire
PING	La batterie de Pouldu-plage est un élément essentiel de l'histoire maritime de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne Sud.

RECO	Les héritages militaires sont dispersés le long du littoral de Clohars-Carnoët. Plusieurs batteries sont concentrées à proximité de la plage de Bellangenêt. Participant au système de défense de la rade de Lorient (où était implanté le quartier général allemand organisant la bataille sous-marine de l'Atlantique), elles sont un exemple de défense militaire au cours de la Seconde Guerre mondiale. Leur valeur pédagogique est intéressante. Il est possible de mettre sur pied une valorisation légère par le biais d'un circuit de découverte pédestre axé sur la défense du territoire, en rappelant son importance et en expliquant les relations entre les différents héritages (blockhaus, casemates et tobrouks sous la Seconde Guerre mondiale).
------	--

Illustrations



Vue générale de la casemate donnant sur la plage des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908629NUCA



La casemate vue du port de la plage des Grands-Sables
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908630NUCA



Intérieur de la casemate
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908631NUCA



Embrasure de la casemate
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908632NUCA



Vestiges d'un tobrouk de la batterie de Bellangenêt
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908633NUCA



Vestiges du poste de tir donnant sur la plage de Bellangenêt
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908634NUCA



Vestiges du tobrouk donnant sur la plage de Bellangenêt
Phot. Julien Amghar
IVR53_20082908635NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble balnéaire du Pouldu (Clohars-Carnoët) (IA29004283) Bretagne, Finistère, Clohars-Carnoët

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale de la casemate donnant sur la plage des Grands-Sables

IVR53_20082908629NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La casemate vue du port de la plage des Grands-Sables

IVR53_20082908630NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de la casemate

IVR53_20082908631NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Embrasure de la casemate

IVR53_20082908632NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges d'un tobrouk de la batterie de Bellangenêt

IVR53_20082908633NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges du poste de tir donnant sur la plage de Bellangenêt

IVR53_20082908634NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges du tobrouk donnant sur la plage de Bellangenêt

IVR53_20082908635NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Amghar

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation